



CONSO

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU
ET DES DÉCHETS TOXIQUES DES COMMERCES
DE LYON 7^E ARRONDISSEMENT

ÉTAT DES LIEUX

De novembre 2009 à mars 2010, une opération pilote portant sur 346 commerces du 7^e arrondissement a été réalisée. Dans ce cadre, ces derniers ont été questionnés sur leurs pratiques en matière d'entretien de leur point de vente et de consommation d'eau.

82% interrogés se sont dits concernés par la réduction de la consommation d'eau de leur point de vente et par l'utilisation de produits écologiques pour l'entretien de leur commerce

4% des 82% de commerces concernés par cette thématique ont mis en place des actions qui permettent une réduction de la consommation d'eau de leur point de vente et des rejets de produits toxiques dus au nettoyage

ENJEUX

Certains gestes simples, comme la pose de réducteurs d'eau, sont susceptibles de réduire la consommation d'eau des commerces jusqu'à 60%. Ces objets que l'on appelle aussi économiseurs, mousseurs, diffuseurs, aérateurs, limitent le débit des robinets sans perte de confort. En une minute, un robinet débite de 10 à 12 litres. Un robinet qui fuit d'une goutte par seconde, c'est de 200 litres à 500 litres d'eau gaspillés chaque jour. La facture d'eau peut ainsi chuter de 25% à 50%. Actuellement, le prix du m³ d'eau distribué en France est d'environ 3€.

De même, l'emploi de produits d'entretien écologiques contribue à la protection de l'environnement et permet de nettoyer sans polluer.

IMPORTANCE DE L'EAU POUR LE COMMERCE

L'eau est nécessaire au nettoyage et à l'entretien d'un point de vente. Par l'utilisation de produits adaptés et par des pratiques responsables, il est possible - à l'occasion de l'entretien d'un point de vente - de réduire significativement sa consommation en matière d'eau et de réduire les rejets de produits toxiques dans les canalisations et ainsi de contribuer à la préservation de l'environnement.

Des robinets en bon état, des appareils économes, quelques aménagements de nos habitudes permettent de substantielles économies.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UNE PRIORITÉ POUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU 7^E ARRONDISSEMENT DE LYON

Le développement durable est au coeur des préoccupations des acteurs économiques du 7^e arrondissement de Lyon. La mise en place d'actions développement durable sur le territoire résulte d'une collaboration entre les acteurs du management de centre-ville.

En novembre 2007, le 7^e arrondissement fut l'un des premiers territoires de France à proposer un Plan de Déplacements Inter Entreprises (PDIE) pour ses commerces.

En septembre 2009, un site internet de covoiturage a complété l'offre de déplacements doux.

Au deuxième trimestre 2009, un diagnostic éclairage a été réalisé auprès des points de vente du 7^e arrondissement.

Et, début 2010, un plan d'actions a été élaboré permettant aux commerçants d'optimiser leur éclairage tout en réduisant leur consommation d'énergie.

L'ensemble de ces actions favorise l'émergence d'un arrondissement respectueux de l'environnement, lieu de vie et de travail éco-responsable.

ACTIONS PORTÉES PAR LYON 7 RIVE GAUCHE

Pour répondre aux différents enjeux de l'étude tout en tenant compte des contraintes financières des commerçants, l'association de management de centre-ville Lyon 7 Rive Gauche et ses partenaires proposent plusieurs actions permettant aux commerces de réduire leur consommation d'eau.

→ **Équipement des commerces en réducteurs d'eau** : fin 2010, la totalité des 81 coiffeurs du 7^e arrondissement de Lyon a été rencontré et équipé gratuitement en réducteurs d'eau. Après intervention, il ressort que le taux d'équipement de ce corps de métier est désormais de 80,2% sur le territoire. Le premier semestre 2011 a concerné les métiers de bouche (boulangers, pâtisseries, bouchers et traiteurs) et le taux d'équipement final est désormais de 84%. Grâce à cet équipement en réducteurs d'eau chez les coiffeurs et les métiers de bouche, on estime respectivement à 1 440 et 1 455 m³ d'eau théoriques économisés sans parler de l'économie d'énergie servant à chauffer l'eau.

→ **Actions de sensibilisation** : remise de la plaquette d'information à chaque intervention chez les commerces du 7^e arrondissement de Lyon.

→ **Mise à disposition sur le site www.lyon7rivegauche.com d'un espace dédié à cette opération** : possibilité pour les commerçants de consulter toutes les informations et études en lien avec cette problématique.

→ **Participation à la Semaine du Développement Durable 2011** : du 4 au 6 avril 2011, 20 commerçants, artisans et activités de service de la place des Pavillons à Gerland ont été rencontré personnellement. 90% d'entre eux sont désormais équipés en réducteurs d'eau.

POUR QUI ?

L'objectif de réduction de la consommation d'eau et des rejets dans les canalisations de produits toxiques s'adresse à la fois : aux commerçants, aux artisans, aux activités de service en fonction de l'agenda défini par l'association. L'objectif à terme est d'équiper les 1 200 points de vente de l'arrondissement.

CONSOMMATION D'EAU EN FRANCE

Chaque habitant consomme en moyenne par jour 150 litres d'eau, mais seulement 7% de notre consommation totale sont réservés à la boisson et à la préparation des aliments.

Consommation d'une douche → **30 à 80 litres**

Consommation d'un bain → **150 à 200 litres**

Consommation d'un lave-vaisselle → **25 à 40 litres**

Consommation d'un lave-linge → **70 à 120 litres**

Consommation d'une chasse d'eau → **6 à 12 litres**

Consommation d'un lavage de voiture → **300 à 400 litres**

Consommation moyenne des commerces en France (source SMEGREG)

salon de coiffure → **180 m³ d'eau par an** | boulangerie → **190 m³ d'eau par an**

boucherie → **130 m³ d'eau par an** | fleuriste → **70 m³ d'eau par an** | pressing → **900 m³ d'eau par an**



Il existe pour les commerçants, de nombreuses solutions permettant de devenir des acteurs du développement durable, simples à mettre en œuvre, peu coûteuses, valorisant leur établissement et rapidement rentabilisées. En utilisant ces solutions les utilisateurs peuvent faire 30 % à 40 % d'économies sur leurs factures d'eau et d'entretien, tout en respectant l'environnement. Depuis plusieurs années des professionnels tel que : commerçants, hôpitaux, villes pionnières en écologie, maisons de retraites, hôtels, campings, centres de vacances, refuges de hautes montagnes, sont devenus des acteurs du développement durable tout en faisant des économies. ”

Jean Pierre Bosle, gérant d'Ecobel

Conseil en solutions pour le développement durable
contact@ecobel.fr



L'opération menée dans le 7^e arrondissement de Lyon est à la croisée de plusieurs préoccupations pratiques et environnementales des commerçants qui se résume ainsi : comment puis-je réduire mes charges tout en réduisant mon empreinte écologique ? Le réducteur d'eau est une manière simple et efficace d'y répondre puisqu'il réduit de 25 % à 50 % le débit du robinet sans perte de confort. La question de l'eau s'inscrit dans le cadre d'autres actions développement durable mises en place par l'association de management de centre-ville Lyon 7 Rive Gauche : Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) de Lyon 7^e, amélioration de l'éclairage des commerces... ”

Dorian Charrel, chargé de projet développement durable – Lyon 7 Rive Gauche

1 place Jutard 69003 Lyon / T. 04 72 73 11 76

POUR ALLER PLUS LOIN

Lyon 7 Rive Gauche

Palais de la Mutualité, 1 place Antonin Jutard 69003 Lyon / T. 04 72 73 11 76 - F. 09 50 03 28 54

Email : contact@lyon7rivegauche.com / www.lyon7rivegauche.com

